

## YOUNG AND NEW WORKERS

A young worker is any worker under the age of 25. A new worker can be any age that is new or someone who is returning to the work after an absence.

### WHY ARE YOUNG AT A HIGHER RISK FOR INJURY AT WORK?

Young and new workers are three times more likely to get injured within the first month of starting work. Young workers have not yet developed skills to identify and control hazards to prevent incidents. Starting a new job is always overwhelming, and new workers may be new to the task and work site.

### HOW CAN EMPLOYERS, SUPERVISORS AND PARENTS KEEP YOUNG AND NEW WORKERS SAFE?

**Employer:** provide safety orientation and adequate time to train young workers. Ensure they understand their worker rights: the right to know, participate, and refuse unsafe work.

**Supervisors:** provide consistent mentoring and ongoing training. Remind workers to ask for help and report unsafe conditions and injuries.

**Parents:** Ask your kids about safety.

- Have they received safety training?
- What are the worksite conditions?
- Do they know the hazards in the task?
- Do they have supervision?
- Can they speak up and ask for help or refuse unsafe work?

## JEUNES ET NOUVEAUX TRAVAILLEURS

Un jeune travailleur est un travailleur âgé de moins de 25 ans. Peu importe son âge, un nouveau travailleur est quelqu'un qui est nouveau dans le monde du travail, ou qui y retourne après une absence.

### POURQUOI LES JEUNES COURENT PLUS DE RISQUES DE BLESSURE AU TRAVAIL?

Les jeunes et les nouveaux travailleurs sont trois fois plus susceptibles de se blesser au cours du premier mois de travail. Les jeunes travailleurs n'ont pas encore acquis les compétences nécessaires pour identifier et contrôler les dangers et prévenir les incidents. Ceux qui commencent un nouveau travail se sentent toujours submergés, et les tâches et le milieu de travail peuvent être nouveaux pour eux.

### COMMENT LES EMPLOYEURS, LES SUPERVISEURS ET LES PARENTS PEUVENT-ILS ASSURER LA SÉCURITÉ DES JEUNES ET DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS?

**Employeurs :** consacrer un temps d'orientation suffisant pour former les jeunes travailleurs sur la sécurité. Veiller à ce qu'ils comprennent leurs droits en tant que travailleurs; le droit de connaître, de participer, et de refuser un travail dangereux.

**Superviseurs:** fournir une formation continue et une surveillance cohérente. Rappeler aux travailleurs de demander de l'aide et de signaler les situations de travail dangereux et les blessures.

**Parents :** posez à vos enfants des questions sur la sécurité.

- Ont-ils reçu une formation sur la sécurité?
- Quelles sont les conditions du lieu de travail?
- Connaissent-ils les dangers liés aux tâches?
- Ont-ils un superviseur?
- Peuvent-ils oser parler, demander de l'aide, refuser un travail dangereux?